

INFORMATIONS SUR LES NÉGOS

Aurons-nous à nous rendre vers des démonstrations de solidarité ?

L'Association tient à informer ses membres des derniers développements concernant les négociations en lien avec le renouvellement du contrat de travail.

Comme mentionné dans notre Bulletin spécial du 29 juin dernier, nous réitérons que la négociation portant sur l'aspect normatif est pratiquement terminée. À ce chapitre, il y a lieu de souligner que la Sûreté a fait sa part de travail. En effet, à quelques exceptions près, seuls les textes sont à parfaire. Évidemment, ceux-ci devront également être révisés en fonction des clauses à incidence monétaire, une fois l'ensemble de la négociation terminée.

Quant à l'aspect monétaire, vous vous rappellerez que lors d'un Bulletin précédent, nous vous informions qu'une offre du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) déposée le 18 mai 2022 avait été refusée séance tenante par votre comité de négociation. Depuis, l'Association a déposé ses demandes monétaires détaillées le 23 juin 2022, en plus de fournir des explications et plusieurs réponses aux questions du SCT lors d'une rencontre tenue le 13 juillet.

Par ailleurs, l'Association a présenté, lors de cette rencontre, des solutions raisonnables sur des enjeux importants pour les parties, dont certaines pouvant permettre notamment de diminuer le TSO. Ces mesures seraient bénéfiques autant pour nos membres, que pour la Sûreté, les municipalités que nous desservons, et le gouvernement.

Le SCT a pris le tout en délibéré jusqu'au 17 août. Lors de cette rencontre du 17 août avec le SCT et la Sûreté, l'Association a pris connaissance d'une proposition très décevante de la part du gouvernement, laquelle se situe aux antipodes des préoccupations et des enjeux que nous avons soulevés lors de rencontres précédentes. Il est à noter que cette proposition du SCT a d'ailleurs également été refusée séance tenante. À l'évidence, la connaissance de la profession policière et la compréhension des mandats et des enjeux de la police nationale ne sont pas encore au rendez-vous.

Malgré tout, puisqu'on nous mentionne une réelle volonté de régler dans les prochaines semaines, les parties ont décidé conjointement d'entreprendre de nouvelles rencontres de négociation au cours des prochains jours, et ce, à compter du 29 août prochain. Nous verrons bien si cet exercice vaut l'énergie et le temps investi depuis les 10 derniers mois et celui que nous allons y consacrer à nouveau. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas perdre de vue qu'en cas d'impasse, la conjoncture politique actuelle au Québec pourrait bien retarder cette négociation de plusieurs mois.

Dans cette éventualité, il est à prévoir que votre Association évaluera, selon les besoins, si votre collaboration dans le cadre de certaines démonstrations de solidarité et de sensibilisation devenait nécessaire, ce qui serait une première depuis plus de 15 ans.

Votre Comité de négociation